

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 733

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tendance au gigantisme

Revenir aux vieilles bonnes sources? Pourquoi pas! D'autant plus que le Lexique de l'économie suisse, même publié en 1965 (*A la Baconnière*), n'est pas encore à classer au rayon des grimoires indéchiffrables... Il contient, évidemment, quelques articles sur les banques. C'était l'époque où Philippe de Weck, directeur général de la plus jeune des grandes banques suisses, l'UBS, rédigeait un texte intitulé «Banques — historique et structure». Quelques passages méritent encore votre attention; ils illustrent la place qu'occupent les banques dans notre pays tant par le nombre de leurs «comptoirs» que par le volume de leurs bilans. Alors que (sic): «d'une manière générale, la Suisse ne peut pas s'enorgueillir de traditions bancaires...»

Traitant des grandes banques, l'auteur rappelle que «leur création s'échelonne entre 1856, date de la création du Crédit Suisse à Zurich, à 1912, date de la fusion sous le nom d'Union de Banques Suisses de la Banque de Winterthur (1862) et de la Banque du Toggenbourg». Un peu plus d'un siècle; c'est long et c'est court à la fois... En tout cas, cette précision permet de prendre un peu de recul: les grandes banques n'ont pas toujours dominé la Suisse comme elles le font aujourd'hui. Au moment où le futur protagoniste de l'affaire des avions renifleurs écrit, les grandes banques ne jouent pas alors un rôle de premier plan dans le domaine du crédit hypothécaire; elles se sont bien rattrapées depuis... Mais le représentant de l'UBS met le doigt sur une autre facette du monde bancaire en mal d'expansion continue: «Une des caractéristiques constantes du développement des grandes banques a été, comme il est naturel, la concentration.» Et Philippe de Weck de montrer qu'elle s'est poursuivie dans deux directions: la

fusion de grandes banques entre elles (huit en 1930, cinq — comme aujourd'hui — en 1965) et la reprise «dans le but d'établir de nouvelles succursales ou de renforcer les succursales existantes, d'un certain nombre de banques privées ou de banques locales».

L'article se termine par une dernière indication, «évaluation tout à fait approximative», faute de données publiées sur le total de la fortune gérée par les banques suisses pour le compte de ses clients: «Le chiffre de 100 milliards de francs environ est articulé.» Pas question, à l'époque, de minimiser le rôle des banques...

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La droite à l'ouvrage

Bien belle annonce, dans *Le Matin* (puisque *Matin* il y a), dans la rubrique des cinémas:

Au Richemont, à Lausanne, programme alléchant: «Minigolf ouvert.» Plus un film: *Cuisses entrouvertes* — entrouvertes, seulement... Toujours la répression sexuelle, quoi! Ah! M. Chessex a bien raison de dénoncer le calvinisme.

Pour changer de sujet, la devinette: A quelle occasion, lors de quelle initiative *L'Atout* a-t-il encouragé à voter *oui*? Ou si vous préférez: quelle(s) proposition(s) constructive(s) la droite et l'extrême-droite ont-elles faites ces dernières années? a) l'introduction d'un service civil; b) le contrôle des banques; c) une justice à visage humain; d) un assouplissement dans le statut des étrangers établis en Suisse? etc., etc. Réfléchissez bien, vous pouvez gagner un prix.

Ce mois de mai, c'est contre l'initiative Franz Weber concernant la vivisection que *L'Atout* fait campagne. Très dangereuse, cette initiative:

«L'interdiction générale de la vivisection en Suisse aurait comme conséquence la perte de nombreuses places de travail.»

C'est encore et toujours ce que disait mon ancêtre, le brigand Cornuz. «Si vous interdisez les attaques à main armée, disait-il, vous réduisez au chômage les brigands du Jorat.» Soit dit en passant, c'est fou ce que le marché du travail est fragile. Vous touchez au secret bancaire? Ça y est: voilà des milliers d'employés sur le pavé... Vous touchez à la vivisection? La conséquence: la perte de nombreuses places de travail. Le trafic des armes? Vous n'y pensez pas! Ce serait acculer Bührle à la faillite. Heureux encore que personne ne songe à présenter une initiative visant à l'abolition de la prostitution, de la drogue — est-ce que je sais, moi?

«Par ailleurs, continue *L'Atout*, le transfert des expériences s'effectuerait à l'étranger...»

Vous me direz: quel charabia! Soyons indulgents: le responsable de *L'Atout* habite le Petit-Lancy, mais il est probablement suisse allemand.

«... à l'étranger, où les normes de contrôle ne sont de loin pas aussi strictes qu'en Suisse.»

On vous le disait bien: y en a point comme nous!

Mais ne l'oublions pas:

«La cruauté, dit le Maumort de Roger Martin du Gard, est un instinct naturel.»

»Oui, me dira-t-on, en Afrique, dans l'armée, chez des hommes qui ont fatalement le culte de la force.»

»Non, partout. Dans nos écoles de France, l'enfant qui martyrise le cadet ou l'infirme de la classe, et arrache la patte des sauterelles et les ailes des hannetons, et qui apporte des petits oiseaux vivants au chat. Et dans nos villes, la cuisinière qui ébouillante la langouste, fait jeûner trois semaines les escargots, étouffe le canard lentement en lui pliant le cou sous l'aile pour que la chair soit meilleure et arrache d'une pointe de couteau l'œil du lapin pour qu'il saigne avant de lui trancher la gorge. Et le charretier qui bourre de coups de pied le cheval qui tombe sous un faix trop lourd. Et le muletier qui tord la queue du mulet pour le faire aller plus vite. Et la concierge qui roue de coups son chien. Tous des tortionnaires en herbes.»

Songez-y!

J. C.